



**Dans le cadre de son offre RH à destination de ses bénéficiaires,
HDSI, en partenariat avec l'UFISC, Opale et le Rif, vous invite à un atelier RH :**

L'intermittence

Le 25 octobre 2018

Enjeux et contexte

Le terme « intermittent » ne désigne pas un métier, ni un statut. C'est un régime d'indemnisation chômage destiné à celles et ceux dont l'activité professionnelle est discontinuée, ce qui nécessite une protection sociale particulière et en particulier des allocations chômage, comme revenus de remplacement. Il est régi par une convention renégociée tous les 2 ans, un règlement général, des annexes et des accords d'application. Un régime spécifique donc, pour un certain nombre d'activités spécifiques dans le champ du spectacle.

Pour autant, il s'agit d'un régime souvent remis en question et qui peut aussi révéler des conditions d'emplois précaires : le mouvement social des intermittents de l'été 2003, ne manifestait pas tant contre l'intermittence de l'emploi en tant que telle, mais cherchait à revendiquer un droit à des conditions de travail, de revenus et de protection sociale dignes.

De plus, les modalités d'emplois de salariés intermittents imposent une contractualisation spécifique et sont encadrées par des règles professionnelles, pour décourager, quand il le faut, les mauvais usages.

Cet atelier souhaite donc éclairer les bases et les règles qui organisent l'intermittence dans le spectacle et considérer les différentes options qui s'offrent à un employeur du secteur culturel. Quelle utilisation aujourd'hui de l'intermittence ? Quels enjeux et actualités autour de l'intermittence aujourd'hui ? Quelles sont les possibilités d'allongement des contrats et de renforcement des postes à travers des aides à l'emploi ? De plus, dans un contexte où les structures culturelles de l'économie sociale et solidaire, ont besoin de consolider leurs activités et leurs emplois et alors que certains programmes d'aides à l'emploi sont supprimés, nous reviendrons sur des alternatives possibles.

Programme

Cet atelier a pour objectif de donner des repères historiques et techniques sur l'intermittence. Nous réfléchirons ensemble sur l'intérêt et les conditions nécessaires pour avoir recours à l'embauche de salariés intermittents ou, le cas échéant, à d'autres types de contrats. La discussion sera nourrie par l'éclairage des réseaux sur les enjeux actuels autour de l'intermittence.

Après une introduction par les partenaires associatifs, il s'agira de :

- Revenir sur l'origine, les bases de l'intermittence et ses spécificités,
- Examiner qui sont les salariés intermittents et les employeurs d'intermittents,
- Evaluer lorsqu'il s'agit d'un contrat approprié, pour les employeurs culturels, en fonction des postes et considérer les autres options
- Présenter certaines mesures du Fonpeps récemment mises en place (Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle, dont les neuf mesures visent à favoriser le développement des emplois et des conditions de travail de qualité dans le champ du spectacle).
- Les enjeux et actualités autour de l'intermittence.

Les discussions se poursuivront autour d'un temps d'échange convivial où il sera possible de continuer à poser vos questions aux réseaux et au DLA.

Animation

L'atelier sera animé par Patricia Coler, déléguée générale de l'UFISC, avec l'appui d'Opale, du DLA 92 et du RIF.

L'UFISC est une union professionnelle d'employeurs réunissant des domaines diversifiés du champ des arts et de la culture (musique, théâtre, marionnettes, médias, arts visuels, arts de la rue, cirque, conte, arts plastiques...). Elle regroupe quinze organisations se reconnaissant de l'économie solidaire et représentant elles-mêmes plus de 2 500 structures et équipes, qui développent une pluralité d'activités. Présente en Ile de France, elle rassemble plusieurs réseaux culturels franciliens.

www.ufisc.org

Modalités pratiques

Cette rencontre est gratuite. Elle est à destination des structures culturelles employeuses qui ont leur siège dans les Hauts-de-Seine.

Elle se déroulera dans les locaux du CAS de la ville d'Asnières :

**Salle de l'Ancien Tribunal, CAS d'Asnières,
Place de l'Hôtel de ville, 92600 Asnières-sur-Seine
Le jeudi 25 octobre 2018, de 14h30 à 17h30**



Asnières-sur-Seine

Le nombre de places étant limité, les inscriptions se feront par ordre chronologique.
Inscription en remplissant [le formulaire](#).

Contact

Contactez-nous au 01.49.67.00.09 ou rh@hdsi.asso.fr

Plan d'accès

CAS Asnières

Place de l'Hôtel de ville, 92600 Asnières-sur-Seine



Atelier réalisé avec la participation de :

RAV!V
réseau des arts vivants

la fédération des arts de la rue en Île-de-France